



Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

Compte rendu de la réunion du 20 juillet 2021

Présents : Michèle & Joseph Dubœuf, Marie Feltrin, Rémi Flassayer, Yves Louage, Adeline Lyonnet, Suresh

Excusés : Yves Benoit, Micheline Rezza

1 – Point sur la situation des enfants :

La scolarité

Bien que la rentrée scolaire ait eu lieu en juin, l'école en présentiel n'a pas repris. Dévi n'a aucune information sur un possible retour en cours. Les petits sont supervisés par les grandes et les grandes ont des cours par téléphone.

Vanisha, Joncy et Subisha ont réussi l'équivalent du bac et iront au collège public.

Certains enfants sont en difficultés et auraient besoin d'un tuteur. Ils ont déjà accumulé un certain retard. Vue la situation, nous nous posons la question de recruter un tuteur et donnons notre accord pour le financement. Marie en parle à Dévi.

La santé

Les enfants sont en bonne santé. Les plus de 18 ans et le personnel sont vaccinés. Les enfants sont confinés la plupart du temps, ils sont exceptionnellement sortis pour donner 2 spectacles au consulat.

La vie sociale et culturelle

Les enfants ont des cours de danse au sein de l'orphelinat. Le gouvernement veut que les orphelinats proposent aussi des cours de yoga à leurs pensionnaires tous les matins. Pour le moment c'est Dévi qui s'en charge. Malgré les confinements successifs, les enfants gardent le moral et cette situation a renforcé la sororité.

L'effectif de l'orphelinat

Il y a actuellement 35 enfants dont 11 ont plus de 18ans. Les + de 18 ans sont considérés comme bénévoles. Ce faible effectif s'explique par l'absence d'entrée depuis 3/4 ans. Nous nous posons la question si ce n'est pas une façon d'asphyxier l'orphelinat de la part du gouvernement. Pourrait-on faire des actions de communication pour se faire connaître ? Démarcher les services sociaux ? Marie en parle à Dévi et se renseigne si la situation est similaire dans d'autres orphelinats.

La situation particulière de Santosh

Nous évoquons le cas de Santosh qui vient d'avoir 18ans. Il est suivi par une psychologue. Il est placé dans une famille d'accueil. Ses parrain et marraine habitant Pondichéry seraient d'accord pour continuer à l'accueillir sachant que l'orphelinat peut continuer de financer sa scolarité.

Le Covid en Inde :

Pas de perspective de fin de confinement ! La vaccination est très bien organisée par tranche d'âge et par quartier. A Pondichéry, l'hôpital public de Jitmer possède un plateau de réanimation. La pandémie a pris de l'ampleur après le dé-confinement à cause des fêtes et rassemblements religieux (Holly).

2 – L'équipe salariée

La comptabilité

Lakshmi continue de gérer la relation entre l'orphelinat et les écoles et le secrétariat. Elle est très appréciée des services sociaux mais n'a pas la formation adéquate. Il faut lui prévoir une formation en word/excel notamment.

Savitha (la comptable) a eu le covid. Elle est très fatiguée et a pris 1 mois sans solde. Dévi a pris le relais au minimum. Il y a 130 factures mensuelles à gérer.

La cuisine

Elle fonctionne pour le moment. Karine n'est pas en mesure de prendre des responsabilités, elle a besoin de supervision. Vinolia gère le store-room. Les grandes filles font le grand ménage de temps en temps.

Mise en application des nouvelles règles du Gouvernement

Il est imposé dorénavant que le directeur possède un master et qu'il y ait un travailleur social avec un master en service social. Dévi a donc recherché dans son entourage une personne possédant un tel diplôme. Elisabeth a été embauchée mi juillet à temps partiel avec un salaire de 4000Rps/mois. Elle s'occupe des relations entre l'orphelinat et le gouvernement. Il faudrait préciser sa fiche de poste. L'orphelinat a obtenu le renouvellement de sa licence de fonctionnement pour 5 ans. Elle nous permet d'accueillir un maximum de 50 enfants.

3 – Finances

Devi a mis en place les nouvelles règles de transfert des fonds. Une nouvelle banque a été désignée par le gouvernement pour l'ouverture d'un compte réservé aux fonds venus de l'étranger.

Le but du Gouvernement est de pouvoir mieux contrôler l'argent étranger qui entre en Inde. Cela nous pose question et nous inquiète car certaines associations qui fonctionnaient avec des fonds étrangers ont du fermer.

4 – Tenue d'une Assemblée Générale en France

Nous décidons de ne pas maintenir l'AG 2021 prévue en octobre à cause de la situation sanitaire. Nous organiserons une réunion du conseil d'administration à ce moment là. Nous expliquerons cette décision dans une lettre d'informations envoyée aux parrains et donateurs.

2021 c'est aussi l'année du 40^{ème} anniversaire de l'orphelinat il est prévu de faire un numéro spécial (à défaut d'une fête) afin de retracer son historique (portrait d'Andréa, témoignages, etc).

5 – Lettre d'info

Remerciements à Adeline pour la lettre envoyée au mois de juin. Elle est d'accord pour en avoir la responsabilité. Il est prévu d'en envoyer 2/an (1 lors de l'envoi des reçus fiscaux et 1 au moment de l'AG).

6 – Délégation de signature

Pour le moment Yves Louage et Micheline ont la signature sur les comptes de l'association. Par mesure de sécurité, le Conseil propose de donner la signature également à Marie Feltrin. Yves Louage est chargé de faire les démarches dans ce sens.

7 – Questions diverses

Composition du Conseil d'Administration

Joseph Dubœuf souhaiterait se retirer à \pm long terme. Nous recherchons dans notre entourage des personnes susceptibles de nous rejoindre au sein du conseil d'administration.

Travaux de la terrasse :

Ils sont en stand by à cause du confinement. C'est une entreprise de Chennai qui gère les travaux. Nous lui faisons confiance et c'est le mari de Mohana qui assure la supervision. Ces travaux sont très urgents car les moussons détériorent le bâtiment.